

Trophée RSE et performance globale de l'Ordre des experts-comptables

Le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (CSOEC) a récompensé six lauréats lors de la 19^e cérémonie des prix du Trophée RSE et performance globale, organisée conjointement avec la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC).

C'est en présence de Christophe Itier, haut-commissaire à l'Economie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale, que le CSOEC et la CNCC ont remis six distinctions. Ainsi, l'Union départementale des associations familiales de l'Hérault (UDAF) 34 a reçu le prix « Meilleure démarche RSE spéciale Économie sociale et solidaire » ; la société Valeo a été récompensée dans la catégorie « Meilleure déclaration de

performance extra-financière produite en réponse à l'article L.225-102-1 » ; Icom 21 a reçu le prix de la « Meilleure déclaration de performance extra-financière produite de façon volontaire ». L'entreprise Alimentation Couche-Tard a reçu le prix « Coup de cœur FIDEF », Primum Non Nocere, celui du « Coup de cœur bien-être au travail » et enfin Gestion Crédit Expert, celui du « Coup de cœur gouvernance ».



OCCParis @OCCParis · 5 dec

Un petit souvenir du dernier RDV de l'Interpro au féminin de 2019, de vrais moments d'échanges autour de diverse thématiques pour booster votre activité professionnelle ! Pas de panique, les RDVs reviennent en 2020, on vous en dit plus très bientôt... 🍷



Sandrine Cohen Solal, Le rendez-vous des avocates et Christiane MEJAN



© D.R.

OCDE : c'est en France que la pression fiscale est la plus forte

Selon une étude de l'OCDE, la France se positionne au premier rang des pays au plus fort taux de prélèvements obligatoires, avec 46,1 % du PIB en 2018.

L'OCDE vient de publier son étude annuelle "Statistiques des recettes publiques" dans laquelle elle établit le classement des pays adhérents qui recensent les plus hautes recettes issues de l'impôt.

Si une quinzaine de pays ont vu leurs recettes fiscales diminuer, tel n'est pas le cas de la France qui reste en première position. Malgré une diminution des recettes opérée par la baisse de la taxe d'habitation, des cotisations sociales, la réduction de l'impôt sur les sociétés et la suppression de l'ISF, la hausse de la CSG pour les retraités et l'augmentation de la fiscalité sur l'énergie ont contribué à l'évolution de la pression fiscale. Ainsi, en 2018, les impôts représentaient un taux de 46,1 % du produit intérieur brut (PIB).

C'est en Irlande, au Chili ou encore au Mexique que la pression fiscale est la plus faible, avec moins de 20 % de prélèvements obligatoires.

20 millions d'euros

c'est l'amende infligée par l'AMF à la banque américaine Morgan Stanley pour manipulation du cours de la dette française.